

LES SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

Loi d'application du 5 juillet 2011 modifiée le 27 septembre 2013



TARIF 2024
690 € TTC
PAR AGENT

DUREE
1 jour
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Appréhender les changements intervenus dans le cadre de ces réformes
- Connaître et mieux comprendre le nouveau dispositif législatif et son champ d'application
- Repérer les points de vigilance au regard des risques judiciaires

METHODOLOGIE

Apports théoriques
- Diaporama

Analyses des pratiques
professionnelles

Echanges interactifs et
questions/réponses
avec les participants

Jurisprudence

Suports de cours remis
sous format papier et/ou
accessible via l'espace client



PUBLIC CONCERNE

- Personnels administratifs, soignants, médicaux
- Personne de direction

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

PROGRAMME



RAPPEL DU CONTEXTE DES REFORMES

LES DIFFERENTES CATEGORIES DE SOINS SANS CONSENTEMENT

- Les soins à la demande d'un tiers ou en cas de péril imminent (SDT)
- Les soins sur décision du représentant de l'Etat (SDRE)
- Les modalités communes
- Le Programme de soins
- Les sorties de courte durée
- Les patients à risque
- Le collège de professionnels
- Les demandes de levées de mesures

L'INFORMATION DU PATIENT

L'INFORMATION AUX FAMILLES

LES DROITS DU PATIENT

L'INTERVENTION DU JUGE DES LIBERTES ET DE LA DETENTION

LES AUTORITES DE CONTROLE

PROCEDURE JURIDIQUE

- Les certificats médicaux

LA JURISPRUDENCE



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation